

## Impact de la crise sanitaire sur les IAA au premier semestre 2021

# Un retour à la normale, mais de nouvelles tensions probables liées à la reprise économique

Les entreprises agroalimentaires retrouvent progressivement un niveau d'activité normal après avoir subi un choc limité en début de crise sanitaire. À la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2021, seules quelques entreprises subissent encore une perte d'activité significative. Néanmoins, de nouvelles difficultés apparaissent durant la reprise, telles que des problèmes d'approvisionnement ou des difficultés de recrutement de main d'œuvre.

Dans les principaux secteurs des IAA régionales, le niveau d'activité est satisfaisant en fin de 1<sup>er</sup> semestre. L'emploi salarié permanent dépasse désormais son niveau de fin 2019. L'emploi intérimaire retrouve progressivement son niveau d'avant-crise. Fortement sollicités au cours de l'année 2020, le dispositif d'activité partielle joue désormais un rôle mineur dans la gestion de la main-d'œuvre des entreprises du secteur.

La production industrielle française a repris après une chute historique au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020, sans toutefois retrouver son niveau d'avant-crise. Depuis la fin 2020, elle oscille entre 2 et 4 points en-dessous de ce niveau. L'industrie des boissons, qui a subi un choc d'ampleur analogue, retrouve son niveau d'activité normal en fin de 2<sup>ème</sup> trimestre 2021, avec toutefois des fluctuations mensuelles assez importantes. La fabrication de produits alimentaires a beaucoup moins reculé en début de crise, et a retrouvé son niveau d'avant-crise fin 2020 malgré des difficultés encore existantes (cf. encadré).

En mars 2021, un quart des entreprises françaises des IAA subissaient encore une réduction de leur activité. Cette part décroît régulièrement et plus vite que dans les autres secteurs<sup>1</sup>. En juin 2021, elles ne sont plus que 15%, et en août 10%. Il n'y a presque plus

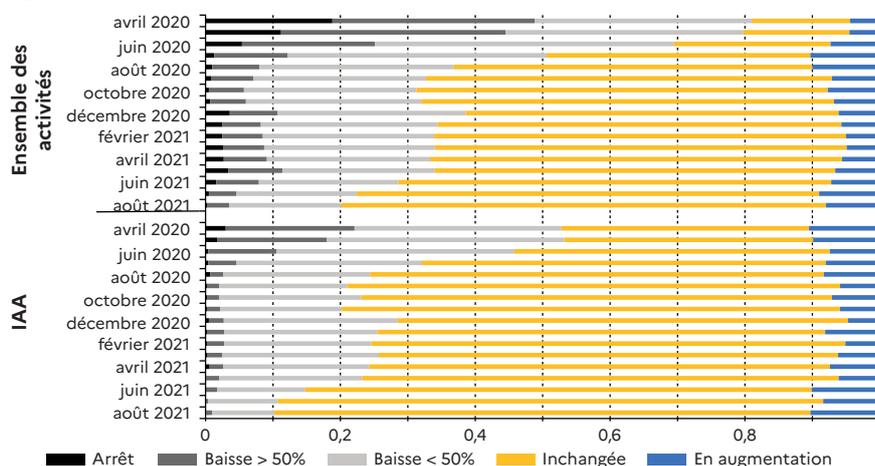
d'entreprises agroalimentaires subissant une perte d'activité supérieure à 50%.

D'ici la fin de l'année, les principales incertitudes qui pèsent sur l'activité proviennent des tensions engendrées par la reprise économique mondiale (difficultés d'approvisionnement et inflation liée à l'envolée des cours de l'énergie et des matières premières).

### L'activité des IAA régionales est proche de la normale

Dans la région, l'activité de l'industrie régionale atteignait un peu moins de 90% de son niveau jugé normal en mars 2021<sup>2</sup>, et celle-ci a peu évolué depuis. L'activité des IAA régionales, beaucoup moins touchée que l'ensemble de l'industrie au début de

**Figure 1.** Évolution du niveau d'activité des entreprises



Source : enquête Dares-Acemo- Covid Champ : France entière

1- Source : enquête DARES-Acemo Covid

2- Source : « tendances régionales », Banque de France

la crise sanitaire, s'est redressée dès la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2020, et se situe à un niveau désormais proche de la situation jugée normale.

La production de fromages affinés est dynamique (+5% au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, +7% au 2<sup>ème</sup> trimestre). L'activité des pâtes pressées cuites, après avoir ralenti en début de crise, affiche une croissance de plus de 5% depuis le début de l'année (1<sup>er</sup> semestre 2021/1<sup>er</sup> semestre 2020). La fabrication de produits laitiers frais était en nette baisse depuis 2019. Elle s'est partiellement redressée suite au 1<sup>er</sup> confinement, en lien avec les changements de comportements de consommation. Fin 2020, le secteur des produits frais repart à la baisse. Au 1<sup>er</sup> semestre 2021, sa production globale est 4,3% inférieure à celle de 2020.

Le secteur de la transformation de la viande a souffert des confinements (en particulier les deux premiers) et de la réduction temporaire des débouchés avec la fermeture des restaurants. Le redressement de la production est demeuré hésitant jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2021. À partir de juillet 2021, la production enregistre un rebond sensible et les stocks excédentaires se résorbent. En août, les carnets de commandes et les perspectives des entrepreneurs s'améliorent.

Pour les vins en AOC régionales de la Bourgogne, les évolutions du marché en France sont très positives et profitent du regain de consommation, suite à la sortie du confinement. Dans la grande distribution, les ventes cumulées sur 12 mois (jusqu'en septembre 2021) augmentent de 4,8% en volume pour les AOC Bourgogne rouge et AOC Bourgogne Pinot Noir, dans un climat de baisse des ventes pour l'ensemble des vins rouges de ce circuit. Pour les AOC blanc, l'augmentation est encore supérieure (jusqu'à +12,5% pour les AOC Mâcon). À l'export, les

## Des nouvelles difficultés en lien avec la reprise

D'après les enquêtes Dares-Acemo Covid, le nombre de salariés travaillant dans une entreprise agroalimentaire ne déclarant aucune difficulté reste stable depuis la fin de 2020, à un peu plus de 30%. Cette part est proche du niveau de l'ensemble des secteurs. Pour le reste des entreprises des IAA, la nature des difficultés varie fortement depuis le début de la crise sanitaire. Les difficultés financières touchent moins de 7% des salariés de ces entreprises. La gestion des problèmes sanitaires décroît régulièrement, mais concerne encore 15% des salariés des entreprises du secteur en août 2021. Le poids des salariés des entreprises confrontés à un manque de débouchés, qui était un problème majeur en début de crise, a été divisé par deux (de 31% à 16%).

En revanche, la reprise fait apparaître des difficultés émergentes ou ré-émergentes, dans les IAA comme dans le reste de l'économie. Les difficultés d'approvisionnement, présentes en début de crise sanitaire (28% des salariés travaillaient dans les entreprises ayant cette difficulté en avril 2020), se sont rapidement estompées (6% en mars 2021). Elles augmentent sensiblement depuis et concernent désormais près de 15% des salariés travaillant dans des entreprises agroalimentaires en août 2021.

Le manque de personnel directement lié à la crise sanitaire en avril 2021 croît à nouveau depuis la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Il concerne 32% des salariés des entreprises agroalimentaires en août 2021, soit 10 points de plus que pour l'ensemble des secteurs. Les difficultés à recruter concernent toutes les formes de contrats d'embauche, (CDD, CDI, Intérim), mais plus particulièrement les CDI (pour les 2/3 des entreprises confrontées au manque de personnel), et les emplois intérimaires (proportion analogue).

AOC Régionales sont également en forte croissance.

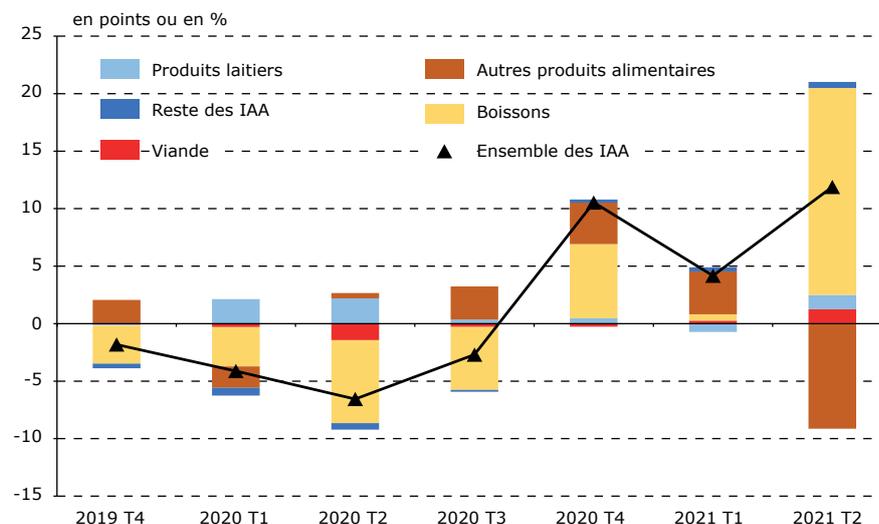
## Très fort rebond des exportations de boissons

Alors que le commerce extérieur de l'industrie peine à se redresser et que le déficit commercial de la France s'aggrave, le rebond constaté dès la fin 2020 pour les IAA se

poursuit au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

En Bourgogne-Franche-Comté, les exportations des IAA augmentent de 4,2% au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 et de 11,9% au 2<sup>ème</sup> trimestre par rapport aux mêmes périodes de l'année précédente. Cette augmentation s'explique notamment par une référence à des niveaux bas d'exportations au plus fort de la crise sanitaire. Seuls les autres produits

Figure 2 - Contributions à l'évolution des exportations régionales



Note de lecture : Au quatrième trimestre 2020, les exportations régionales de produits des IAA augmentent de 10,5% par rapport au quatrième trimestre de l'année 2019. Le secteur des boissons est celui qui contribue le plus à cette hausse, à hauteur de + 6,5 points. La fabrication d'autres produits alimentaires contribue à 3,6 points de la hausse, tandis que la viande a une contribution négative de -0,3 point.

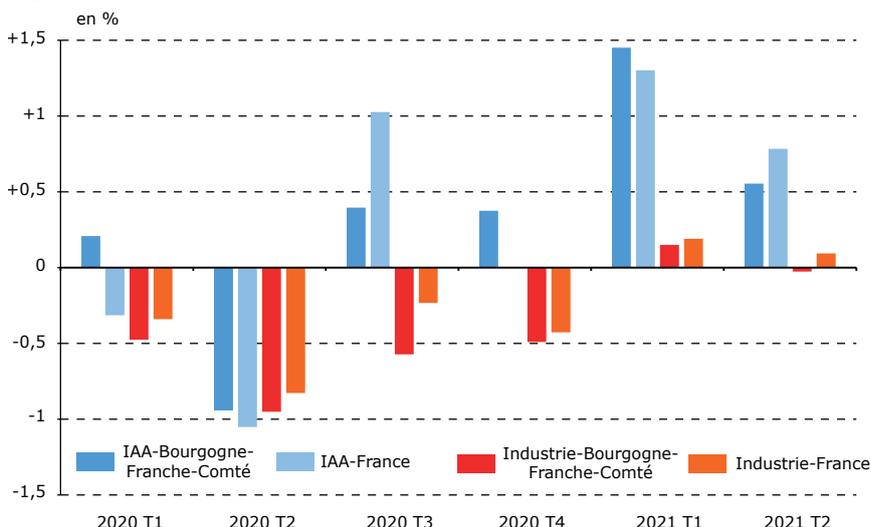
Source : Direction Générales des Douanes et des Droits Indirects

alimentaires (cacao, condiments, plats préparés...), exportés à 80% par le Doubs, dont l'activité avait été peu affectée par la crise sanitaire, enregistrent une chute brutale au 2<sup>ème</sup> trimestre (-27%). Après une diminution de 5% au 1<sup>er</sup> trimestre, les exportations de produits laitiers augmentent de 8% au 2<sup>ème</sup> trimestre. L'évolution des exportations régionales de boissons est plus volatile. Lourdemment affectées par les taxes américaines sur les vins et spiritueux depuis 2019, les exportations se sont redressées au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020, pour stagner au 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Au deuxième trimestre, elles bondissent de 48% par rapport à 2020 pour atteindre le niveau record de 410 millions d'euros (soit la moitié des exportations des IAA). C'est en grande partie la suspension de la taxe américaine en mars dernier, qui fait doubler les exportations vers ce pays. Mais les exportations augmentent vers la plupart des pays clients des boissons régionales : +20% vers le Royaume-Uni, +18,5% vers le Japon, +40% vers le Canada. Ces évolutions sont à mettre en lien avec l'allègement des restrictions sanitaires dans différents pays.

### L'emploi régional des IAA au-dessus de son niveau d'avant-crise

En Bourgogne-Franche-Comté comme en France, l'emploi salarié global progresse modérément aux deux premiers trimestres 2021. Fin juin, l'emploi salarié national est 0,6% supérieur à son niveau d'avant crise, alors que l'emploi en Bourgogne-Franche-Comté est encore 0,7% en dessous du niveau de fin 2019. Si l'emploi de l'industrie régionale est stable en début d'année et n'a pas retrouvé son niveau d'avant crise, l'emploi des IAA est plus dynamique, aussi bien dans la région qu'en France. Dans ce secteur, il

Figure 3 - Évolution trimestrielle de l'emploi



Source : Estimations trimestrielle d'emploi, Acooss-Urssaf, Dares, Insee

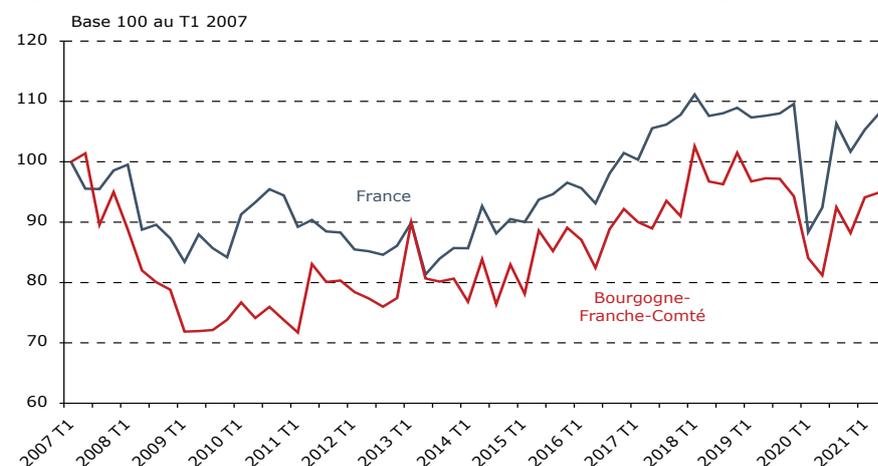
progresse modérément depuis le 3<sup>ème</sup> trimestre 2020, et dépasse à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 son niveau d'avant crise de 2%. C'est en Haute-Saône et dans le Doubs que les IAA sont les plus dynamiques (respectivement +8,3% et +5,5% au-dessus du niveau d'avant crise). À l'inverse, en Côte d'Or et dans l'Yonne, l'emploi est atone au 1<sup>er</sup> semestre 2021, et reste en dessous du niveau de 2019.

### L'intérim progresse et retrouve quasiment son niveau d'avant crise

En Bourgogne-Franche-Comté comme en France, l'emploi

progresse au premier semestre 2021. Dans la région, l'emploi intérimaire progresse légèrement au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 (+0,8%) après un net rebond le trimestre précédent (+6,7%). Fin juin, un peu plus de 2 500 intérimaires travaillent dans l'industrie agroalimentaire. L'intérim dans ce secteur retrouve quasiment le niveau observé fin 2019 (-0,6%). L'emploi intérimaire augmente en particulier en Côte-d'Or (+20,8%). Il progresse également dans l'Yonne (+2,5%) et en Saône-et-Loire (+0,4%) et se stabilise dans le Doubs. Il recule dans les autres départements, notamment dans le Jura (-7,9%).

Figure 4 - Évolution de l'emploi intérimaire dans l'industrie agroalimentaire



Sources : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, traitement Sese Dreets Bourgogne-Franche-Comté.

## Les embauches sont revenues à leur niveau d'avant-crise

La hausse de l'emploi au 2<sup>ème</sup> trimestre est accompagnée par une hausse du volume d'embauches si bien que leur niveau atteint désormais celui observé avant la crise. Près d'une embauche sur deux concerne un jeune de moins de 25 ans (37% en 2019). Les embauches (hors intérim) se concrétisent plus souvent en CDI depuis la crise sanitaire. Au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2021, plus de 1 000 nouvelles recrues ont été embauchées en CDI, soit une hausse de 11,4% comparée au 2<sup>ème</sup> trimestre 2019. La part des CDI représente désormais 33% des embauches (contre 29% en 2019).

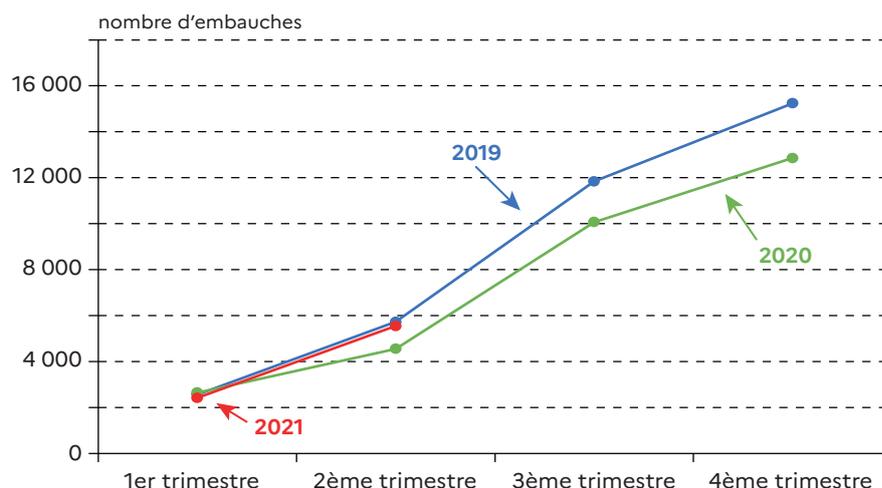
## Les départs de salariés en CDI viennent renforcer les difficultés de recrutements

Le nombre de fins de contrats de travail (CDI et CDD) restent bien en deçà de son niveau d'avant-crise en particulier du fait du recours à l'activité partielle. Toutefois, le nombre de fins de CDI est supérieur à celui d'il y a deux ans : + 10% environ entre le 1<sup>er</sup> semestre 2019 et le 1<sup>er</sup> semestre 2021. Ce niveau élevé tient aux fins de périodes d'essai et aux ruptures conventionnelles qui se situent au-dessus des valeurs observées deux ans auparavant. La hausse des fins de CDI intervient dans un contexte de recul continu de l'activité partielle et vient renforcer les difficultés de recrutement.

## Le recours à l'activité partielle a permis un redémarrage plus rapide de l'activité

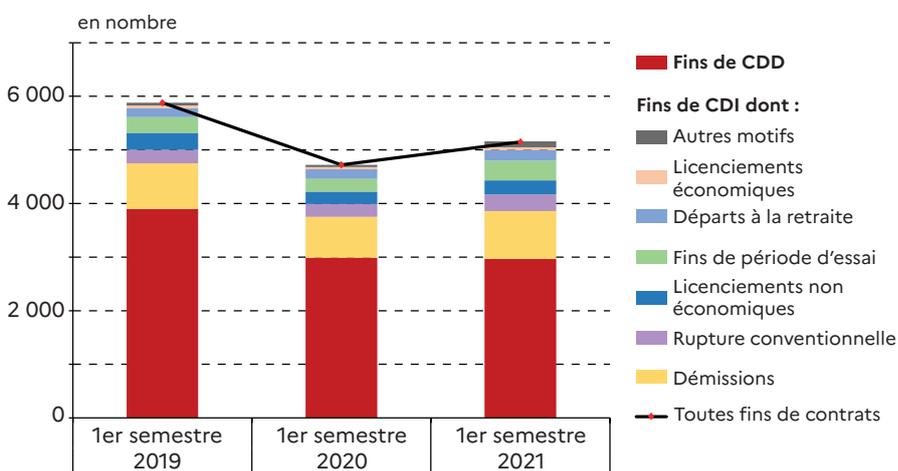
Afin de limiter les effets de la crise sanitaire sur l'emploi, les entreprises

**Figure 5 -** Embauches (CDD et CDI) dans le secteur des IAA (en cumul depuis le 1er janvier)



Note de lecture : entre le 1er janvier et le 30 juin 2021, 5 549 contrats de travail ont été signés dans les établissements IAA (hors intérim)  
Source : Dares, MMO.

**Figure 6 -** Motifs de sorties des salariés IAA



Note de lecture : Au premier semestre 2021, dans les établissements IAA, 890 contrats ont pris fin suite à des démissions.  
Source : Dares, MMO.

des IAA ont massivement recouru au dispositif d'activité partielle. Ce dispositif a permis de préserver l'emploi et de maintenir les compétences au sein des entreprises et ainsi de redémarrer plus rapidement leur activité dès la fin de l'été 2020. Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021, 4%<sup>3</sup> des salariés en moyenne ont bénéficié de l'allocation au titre de l'activité partielle. Ce dispositif moins sollicité qu'aux précédents trimestres permet encore d'éviter des suppressions d'emplois.

Si les 960 salariés placés en activité partielle au 2<sup>ème</sup> trimestre avaient

perdu leur emploi, environ 100 emplois en équivalent temps plein auraient été supprimés. La hausse de l'emploi aurait été limitée à 0,2%<sup>4</sup> au lieu de 0,6%.

L'artisanat dans la boulangerie-pâtisserie reste le secteur qui consomme la plupart des heures indemnisées d'activité partielle.

## Le 3<sup>ème</sup> confinement n'a pas généré de regain du recours à l'activité partielle

Après la mise en place du 3<sup>ème</sup> confinement le 5 avril dernier,

3- Ces données sont encore provisoires, toutes les demandes d'indemnisation n'ont pas encore été déposées

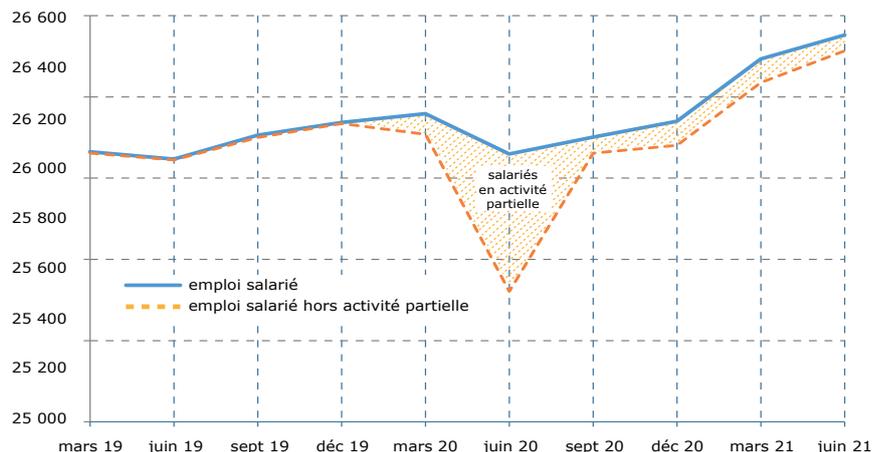
4- Pour mesurer l'impact de ce dispositif dans la sauvegarde de l'emploi salarié, la série d'emploi a été corrigée des effets de l'activité partielle en retirant à l'emploi salarié le nombre d'emplois à temps plein que représente la perte de temps de travail des salariés en activité partielle.

les demandes d'activité partielle dans l'IAA ont augmenté puis ont progressivement diminué jusqu'à la fin juin 2021. Le recours au dispositif d'activité partielle est beaucoup plus faible qu'aux précédents confinements, les mesures étant moins restrictives dans ce secteur qu'au printemps 2020.

## Peu de défaillances d'entreprises mais un nombre d'emplois menacés plus important

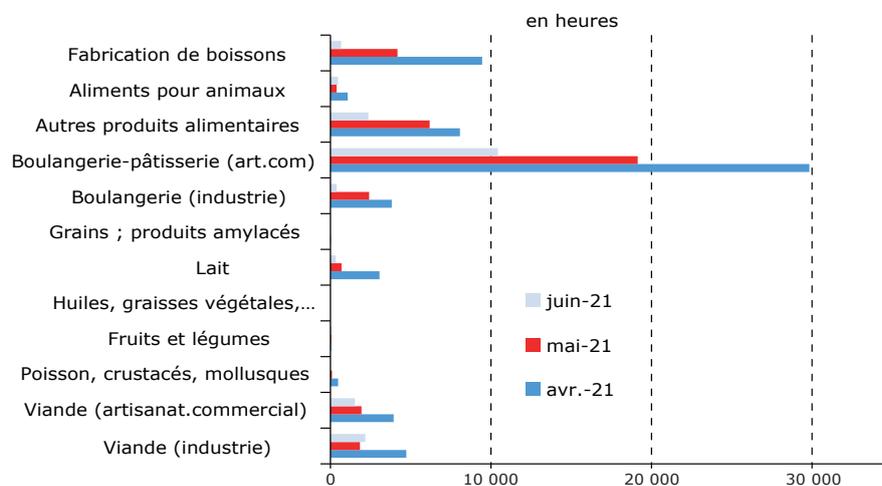
Le nombre d'ouvertures de procédures collectives dans les IAA reste exceptionnellement bas. Néanmoins, depuis le mois de mars un changement de rythme s'opère, le volume d'emplois menacés repart légèrement à la hausse. Sur les douze derniers mois, d'octobre 2020 à fin septembre 2021, le nombre d'ouvertures de procédures collectives dans le secteur des IAA a diminué de près 30% par rapport à la même période en 2019. Toutefois le nombre d'emplois directement menacés par ces défaillances a quant à lui augmenté de 42%.

**Figure 7 - Emploi dans les IAA et recours à l'activité partielle**



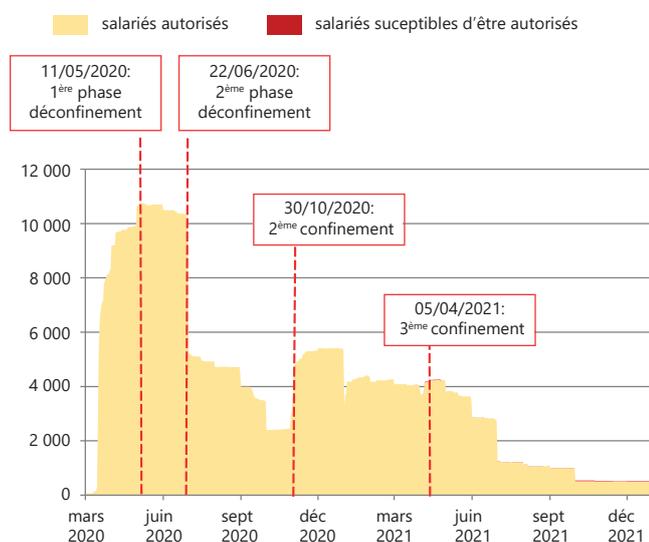
Sources : Sources : DGEFP-DARES ; Insee-Acoss-Dares

**Figure 8 - Consommation d'activité partielle (en volume d'heures) dans l'IAA par principales activités**



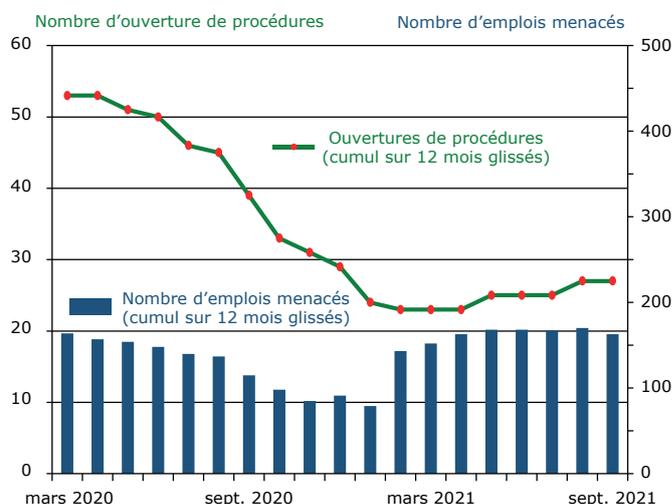
Sources : DGEFP-DARES ; Insee-Acoss-Dares

**Figure 9 - Salariés concernés par une demande d'activité partielle (photographie du stock à un instant T) volume d'heures) dans les IAA**



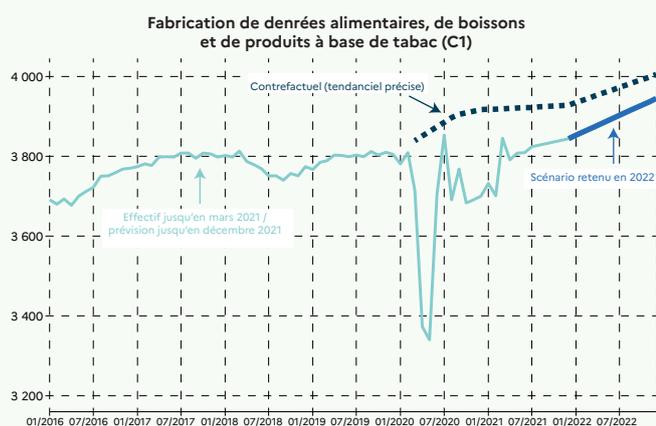
Source : ASP-DGEFP-Dares (données du SI APART du 14 octobre 2021)

**Figure 10 - Défaillances d'entreprises dans le secteur des IAA**



Sources : Société Altares-Bodacc/Insee-Sirene/Dares-Sismmo

## Fin 2022, les IAA perdraient peu de terrain par rapport aux tendances d'avant-crise



Sources : Jusqu'en décembre 2021, estimations mensuelles réalisées pour les besoins de l'analyse conjoncturelle sous-jacente à cette Note de Conjoncture (volumes à prix constants)

L'impact de la crise sanitaire a été très différent selon les secteurs d'activité. Ces écarts sont susceptibles de se maintenir au moins en partie lors de la période de reprise. La persistance de la pandémie est ainsi susceptible d'affecter durablement l'activité de certains secteurs via plusieurs canaux. En visant particulièrement certains secteurs, les restrictions sanitaires sont de nature à engendrer des phénomènes de réorganisation de la production et de réallocations sectorielles, ou tout simplement des pertes sectorielles. Au-delà, la crise est susceptible d'engendrer des changements de préférences durables nécessitant une adaptation de l'offre dans certains secteurs. Enfin, une réduction des capacités productives de certains secteurs pourrait provenir de pertes d'emplois durables, d'éventuelles faillites ou d'un sous-investissement.

Dans ce contexte, l'Insee a réalisé une évaluation de l'impact de la crise par secteur d'activité<sup>5</sup>. Elle présente une simulation des pertes d'activité par secteur d'activité à l'horizon de fin 2022, et en déduit une évaluation du « terrain perdu ». Il s'agit de l'écart entre la valeur ajoutée effective et la valeur ajoutée tendancielle, i.e. le niveau qu'elle aurait atteint en l'absence de la crise.

Quelques secteurs d'activité (agriculture, activités financières, construction, R&D) sont peu ou pas affectés par la crise et devraient rattraper totalement leur niveau tendanciel fin 2022. Certains pourraient le dépasser ayant même bénéficié du contexte (chimie, pharmacie, informatique, télécommunication).. Tous les autres secteurs, relevant aussi bien de l'industrie, que des services devraient être en dessous de leur valeur ajoutée tendancielle.

Si tel est le cas des IAA, celles-ci ont pu plus facilement adapter leur mode de production face aux restrictions et ne devraient pas être pénalisés outre mesure par une baisse de la demande. Fin 2022, la valeur ajoutée devrait être 4% supérieure à leur niveau de fin 2019, soit une perte par rapport à la VA tendancielle de 1,5% seulement.

5- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5404445?sommaire=5404471>

## POUR EN SAVOIR PLUS

- ⇒ « Résilience en 2020 mais des incertitudes pour 2021 », *partenariat Dreets – Draaf, juin 2021*
- ⇒ « Le deuxième confinement freine la reprise d'activité des industries agroalimentaires », *partenariat Direccte – Draaf, février 2021*
- ⇒ « Les industries agroalimentaires résistent », *partenariat Direccte – Draaf, novembre 2020*
- ⇒ « Les industries agroalimentaires de la région relativement préservées », *partenariat Direccte - Draaf, juillet 2020*
- ⇒ « L'industrie Agroalimentaire en bourgogne-Franche-Comté », *partenariat Direccte – Draaf, juillet 2019*

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne Franche-Comté**

Service Régional de l'information Statistique et Économique  
4 bis Rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon Cedex  
Mél : [srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr)  
Tél : 03 80 39 30 12

Directrice : Marie-Jeanne Fotr -Muller  
Directeur de la publication : Florent Viprey  
Rédacteurs : Stéphane Adrover,  ric Seguin  
Composition : Yves Lebeau  
D p t l gal :   parution  
ISSN : 2681-9031  
  Agreste 2021

Direction r gionale de l' conomie, de l'emploi, du travail et des solidarit s,

**Direction r gionale de l' conomie, de l'emploi, du travail et des solidarit s de Bourgogne-Franche-Comt **

5 place Jean Cornet  
25041 Besan on Cedex  
[www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr](http://www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr)

Directeur : Jean Ribeil  
Directeur de la publication : Jean Ribeil  
R dactrices : C line Rouot, Emilie Vivas

  
**PR F T DE LA R GION BOURGOGNE-FRANCHE-COMT **  
Libert   
 galit   
Fraternit 

Direction r gionale de l' conomie, de l'emploi, du travail et des solidarit s (DREETS)